

383264-2026 - Competition

France – Graphic design services – Prestations de conseil éditorial, de création graphique, de conception d'outils de communication print et web, de recherche iconographique, de réalisation d'illustrations, de prises de vue et de rédaction.

OJ S 106/2026 04/06/2026

Contract or concession notice – standard regime

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Institut national du cancer

Email: achat-public@institutcancer.fr

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Health

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Prestations de conseil éditorial, de création graphique, de conception d'outils de communication print et web, de recherche iconographique, de réalisation d'illustrations, de prises de vue et de rédaction.

Description: Prestations de conseil éditorial, de création graphique, de conception d'outils de communication print et web, de recherche iconographique, de réalisation d'illustrations, de prises de vue et de rédaction. Ce marché s'entend comme suit : • une prestation de conseil éditorial auquel l'INCa pourrait avoir recours pour la conception de rapports ou documents institutionnels, tel son rapport d'activité annuel par exemple ; • une prestation de création graphique. Pour un projet d'édition print : • la conception d'une maquette ou d'un principe graphique déclinable pour divers documents. L'exécution peut être réalisée en interne ou par le Titulaire du marché d'exécution graphique ; • la conception d'outils de communication : brochures, affichettes, annonces presse, cartes postales, etc. Pour une déclinaison digitale : • la conception d'outils de communication tels que des bannières, des carrousels, des infographies, des films d'animation, des data visualisations, des gabarits d'emailing, etc. • la recherche iconographique (dans le cadre d'une proposition de création graphique) ; • la réalisation d'illustrations médicales ou autres, d'annonces presse, de masques PowerPoint, d'infographies en veillant à la cohérence des illustrations produites ; • la rédaction de contenus tous publics ou médicaux/scientifiques ; • la réalisation de portraits artistiques, ou photos de personnes ou de lieux, de courtes vidéos, d'animations type motion design ou interactives ou encore de podcasts audio s'ils impliquent une cohérence éditoriale et/ou graphique avec un projet donné. Sont exclus du périmètre du présent marché : • les travaux de fabrication, de façonnage et d'impression (sauf cas exceptionnel, lié à une prestation exceptionnelle) ; • les opérations de stockage et de diffusion ; • les photoreportages sur événements (sauf situation exceptionnelle). La procédure se compose d'un lot unique, donnant lieu à la conclusion d'un seul marché. Le montant estimé du marché, sur la durée maximale du marché, s'élève à 1 000 000 euros hors taxes. Le détail des prestations figure dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel à Candidatures (« DAC »).

Procedure identifier: 139f96f1-f224-472f-bc94-99d0abee4c1b

Internal identifier: 01AJCOM26

Type of procedure: Negotiated with prior publication of a call for competition / competitive with negotiation

The procedure is accelerated: no

Main features of the procedure: Procédure avec négociation lancée en application des articles L2124-3, R2124-3 et R2161-12 à R2161-20 du Code de la commande publique. Les principales caractéristiques de la procédure sont présentées dans le Règlement d'appel public à la concurrence (RAPC) joint au dossier de consultation. Voir en particulier l' "Article 3 - Présentation de la procédure". Conformément aux dispositions de l'article R2142-17-2°) du Code de la commande publique, le nombre maximal de candidats admis à présenter une offre est restreint à trois, soit avec les candidats classés de la première à la troisième position. A l'issue de la première étape, l'Institut adresse aux candidats sélectionnés, pour la remise de leur offre, un dossier de consultation des entreprises (DCE) relatif aux offres. Le calendrier indicatif de la procédure figure à l'article 3-3 du RAPC susmentionné. L'Institut se réserve la possibilité de négocier avec tous les soumissionnaires leurs offres « initiales » et, le cas échéant « ultérieures », à l'exception des offres finales (voir notamment l'article 12-3 du Règlement). Il peut toutefois attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Si des négociations sont entreprises avec les soumissionnaires, l'Institut se réserve la possibilité de mener autant de négociations que nécessaire.

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 79822500 Graphic design services

Additional classification (cpv): 79822500 Graphic design services

2.1.2. Place of performance

Postal address: A la date d'envoi en publication de l'avis, l'adresse du siège est : 52 avenue André Morizet

Town: Boulogne-Billancourt cedex

Postcode: 92513

Country subdivision (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Country: France

Additional information: Livrables à fournir au siège de l'Institut national du cancer. A la date d'envoi en publication de l'avis, l'adresse du siège est : 52 avenue André Morizet, 92513 Boulogne-Billancourt cedex. Le marché à passer est un accord-cadre à bons de commande exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande et conclu avec seulement un montant d'engagement maximum. Le montant d'engagement maximum sur la durée totale (reconduction(s) incluse(s)) de l'accord-cadre s'élève à 2 000 000 euros hors taxes. Pour sélectionner les 3 candidats admis à déposer une offre, les candidatures (recevables) sont notées, puis classées. Les critères de notation des candidatures sont établis comme suit : - critère relatif aux capacités financières : 10%, - critère relatif aux capacités techniques : 10%, - critère relatif aux capacités professionnelles : 80%. Puis -> "Étape 2 de la procédure" (envoi du dossier de consultation "offres" aux 3 candidats sélectionnés, à l'issue de l'examen des candidatures). A l'issue de l'examen des candidatures, l'Institut adresse simultanément à l'ensemble des candidats sélectionnés, pour la remise des offres, un dossier de consultation dans les conditions prévues à l'article R2144-8 du Code de la commande publique. L'Institut se réserve la possibilité de négocier avec tous les soumissionnaires leurs offres « initiales » et, le cas échéant « ultérieures », à l'exception des offres finales (voir notamment l'article 12-3 du RAPC). Il peut toutefois attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Les offres finales seront analysées au regard des critères suivants : - Prix, - Qualité de l'offre technique, - Compétences et expériences des intervenants appelés à

exécuter les prestations objet du marché, - Mesures prises en faveur du développement durable dans le cadre de l'exécution du marché. Les soumissionnaires peuvent être indemnisés dans les conditions détaillées à l'article 12-5 du RAPC publié. il est notamment indiqué que : Seuls les soumissionnaires dont l'offre finale n'aura pas été retenue et qui auront remis une « REPONSE » au brief « Créa print » ou ayant délivré les créations (indépendamment de l'éventuel re-travail demandé par l'INCa lors des négociations) au plus tard à la date limite de remise des offres, pourront demander le versement de l'indemnité. De même, le désistement d'un soumissionnaire au cours de l'étape 2, ne donne pas droit à indemnisation. Le montant de la prime d'indemnisation correspondra à 1 000 euros toutes taxes comprises (TTC).

2.1.3. Value

Estimated value excluding VAT: 1 000 000,00 EUR

2.1.4. General information

Additional information: Le dossier d'appel à candidatures (DAC) est téléchargeable sur le profil d'acheteur (site [https:// www.achatpublic.com](https://www.achatpublic.com)) : cliquez sur "vous êtes une entreprise", puis sur "répondez aux consultations", dans "Rechercher une consultation", à la rubrique "Quoi?" saisissez la référence de la procédure : 01AJCOM26, puis cliquer sur le bandeau de la procédure. Il vous sera proposé de télécharger le Dossier de consultation "Pièces de marché". Le DAC peut être téléchargé anonymement, mais l'identification est fortement conseillée pour que vous soyez avertis des modifications ou précisions apportées au DAC. Pour répondre à la procédure : le pli dématérialisé doit obligatoirement être déposé sur le profil d'acheteur www.achatpublic.com. Le candidat à la procédure doit impérativement avoir créé un compte sur le profil d'acheteur (opération gratuite). Les conditions de participation à la procédure sont précisées dans le Règlement d'appel public à la concurrence (RAPC): contenu obligatoire des candidatures (article 7-1), modalités de dépôt du pli (réponse du candidat) (article 8 du RAPC), modalités de dépôt des questions des opérateurs et date limite de dépôt des questions (article 5 du RAPC). Attention : l'attention des candidats est notamment appelée sur le fait que si le pli est volumineux l'opération de dépôt du pli peut être longue. Pour respecter les date et heure limites énoncées dans le RAPC, le candidat prendra toute précaution particulière et veillera notamment à ne pas déposer son pli au dernier moment. Le « Manuel entreprises » « Version 21.3.0 et supérieures » de l'éditeur Achatpublic.com est disponible sur le site institutionnel de l'INCa à l'adresse suivante : <https://www.cancer.fr/l-institut-national-ducancer/> marches-publics (rubrique « Accéder aux dossiers de l'Institut publiés sur le profil d'acheteur »). Pour contacter la plateforme / profil d'acheteur achatpublic.com : téléphone : +33 (0)892 23 21 20 (0,35? / minute) ou par mail à :support@achatpublic.com. Une prime sera versée aux soumissionnaires admis à déposer une offre (dans les conditions précisées à l'article 12-5 du RAPC joint au dossier de consultation.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Prestations de conseil éditorial, de création graphique, de conception d'outils de communication print et web, de recherche iconographique, de réalisation d'illustrations, de prises de vue et de rédaction.

Description: Prestations de conseil éditorial, de création graphique, de conception d'outils de communication print et web, de recherche iconographique, de réalisation d'illustrations, de prises de vue et de rédaction. Ce marché s'entend comme suit : • une prestation de conseil éditorial auquel l'INCa pourrait avoir recours pour la conception de rapports ou documents institutionnels, tel son rapport d'activité annuel par exemple ; • une prestation de création graphique. Pour un projet d'édition print : • la conception d'une maquette ou d'un principe graphique déclinable pour divers documents. L'exécution peut être réalisée en interne ou par le Titulaire du marché d'exécution graphique ; • la conception d'outils de communication : brochures, affichettes, annonces presse, cartes postales, etc. Pour une déclinaison digitale : • la conception d'outils de communication tels que des bannières, des carrousels, des infographies, des films d'animation, des data visualisations, des gabarits d'emailing, etc. • la recherche iconographique (dans le cadre d'une proposition de création graphique) ; • la réalisation d'illustrations médicales ou autres, d'annonces presse, de masques PowerPoint, d'infographies en veillant à la cohérence des illustrations produites ; • la rédaction de contenus tous publics ou médicaux/scientifiques ; • la réalisation de portraits artistiques, ou photos de personnes ou de lieux, de courtes vidéos, d'animations type motion design ou interactives ou encore de podcasts audio s'ils impliquent une cohérence éditoriale et/ou graphique avec un projet donné. Sont exclus du périmètre du présent marché : • les travaux de fabrication, de façonnage et d'impression (sauf cas exceptionnel, lié à une prestation exceptionnelle) ; • les opérations de stockage et de diffusion ; • les photoreportages sur événements (sauf situation exceptionnelle). La procédure se compose d'un lot unique, donnant lieu à la conclusion d'un seul marché. Le montant estimé du marché, sur la durée maximale du marché, s'élève à 1 000 000 euros hors taxes. Le détail des prestations figure dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel à Candidatures (« DAC »).

Internal identifier: 01AJCOM26

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 79822500 Graphic design services

Options:

Description of the options: Le marché est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter de sa date de notification. Il est reconductible 3 fois par tacite reconduction par période supplémentaire de 12 mois. La durée totale du marché, périodes de reconductions comprises, ne peut donc excéder 48 mois, soit 4 ans. L'acheteur peut toutefois prendre la décision de ne pas reconduire le marché. Dans ce dernier cas, la décision de non reconduction est notifiée au Titulaire au plus tard 1 mois avant la date d'expiration du marché (durée initiale ou, le cas échéant, déjà prolongée par reconduction tacite). Le Titulaire ne peut pas s'opposer à la non reconduction du marché. La décision de non reconduction n'ouvre droit à aucune indemnité au profit du Titulaire. Les commandes peuvent être émises jusqu'au dernier jour de validité du marché.

5.1.2. Place of performance

Postal address: A la date d'envoi en publication de l'avis, l'adresse du siège est : 52 avenue André Morizet

Town: Boulogne-billancourt cedex

Postcode: 92513

Country subdivision (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Country: France

Additional information: Livrables à fournir à l'Institut national du cancer. A la date d'envoi en publication de l'avis, l'adresse du siège est : 52 avenue André Morizet, 92513 Boulogne-billancourt cedex.

5.1.3. Estimated duration

Duration: 12 Months

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 1 000 000,00 EUR

Maximum value of the framework agreement: 2 000 000,00 EUR

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Description: Date prévisionnelle de renouvellement (sous réserve reconductions) : 05/2030.

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Le montant d'engagement maximum sur la durée totale (reconduction (s) incluse(s)) de l'accord-cadre s'élève à 2 000 000 euros hors taxes. Les conditions de participation à la procédure (contenu des candidatures, dépôt du pli) ainsi qu'un calendrier indicatif de procédure figurent dans le Règlement d'appel public à la concurrence (RAPC). Les informations relatives à l'étape 2 de la procédure (remise des offres par les candidats sélectionnés : modalités du négociations, critères d'attribution (offre) et prime au profit des soumissionnaires figurent à l'article 12 du RAPC joint au dossier de consultation. Pour sélectionner les 3 candidats admis à déposer une offre, les candidatures recevables sont notées, puis classées. Les critères de notation sont établis comme suit : - critère relatif aux capacités financières : 10%, - critère relatif aux capacités techniques : 10%, - critère relatif aux capacités professionnelles : 80%. La méthode d'analyse et de notation des candidatures est publiée à l'article 10-4 du règlement d'appel public à la concurrence joint au dossier d'appel à candidature. L'INCA prévoit une adhésion du titulaire du marché à la charte cancer et emploi. Le régime des droits de propriété intellectuelle est précisé dans le CCAP joint au dossier de consultation. Il est notamment prévu une cession à titre exclusif des résultats et une concession d'utilisation sur les connaissances antérieures. Les offres déposées en réponse à la mise en concurrence sont valables 6 mois (cf. article 8-5 du RAPC). Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : l'accord-cadre sera renouvelé en mai 2030, sous réserve de sa reconduction.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Notice

Criterion: General yearly turnover

Description of selection criterion: Oui : Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure. Critère relatif aux capacités financières (10%) (voir article 10 du RAPC joint au dossier de consultation). Le critère relatif aux capacités financières est analysé à partir des chiffres d'affaires (CA) globaux réalisés sur les trois derniers exercices disponibles. Pour chaque candidat, la moyenne des CA globaux sur les 3 derniers exercices disponibles est calculée. Le candidat qui obtient la moyenne la plus élevée obtient la meilleure note, soit 10/10. Les autres candidats sont notés en proportion de leur écart par rapport à cette référence selon la formule suivante : Note (sur 10) du candidat N = $10 \times \text{moyenne des CA du candidat N} / \text{moyenne des CA la plus élevée}$. La note sur 10 obtenue est pondérée par le coefficient affecté au critère, soit 10% (note sur $10 \times 0,1$).

The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Criterion: Average yearly manpower

Description of selection criterion: Oui : Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure. Critère relatif aux capacités techniques (10%) (voir article 10 du RAPC joint au dossier de consultation). Le critère relatif aux capacités techniques est analysé à partir des effectifs globaux moyens du candidat des 3 dernières années (2023, 2024 et 2025). Pour chaque candidat, la moyenne des effectifs moyens annuels sur les 3 dernières années est calculée. Le candidat qui obtient la moyenne la plus élevée obtient la meilleure note soit, 10/10. Les autres candidats sont notés en proportion de leur écart par rapport à cette référence selon la formule suivante : Note (sur 10) du candidat N= 10*moyenne des effectifs du candidat N/moyenne des effectifs la plus élevée. La note sur 10 obtenue est pondérée par le coefficient affecté au critère, soit 10% (note sur 10*0,1).

The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Criterion: References on specified services

Description of selection criterion: Oui : Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure. Critère relatif aux capacités professionnelles (80%) (voir article 10 du RAPC joint au dossier de consultation). (le détail des informations à fournir à l'Institut, pour l'analyse des 3 références, est indiqué à l'article 7-1 "Éléments obligatoires" du RAPC publié). Le critère relatif aux capacités professionnelles est analysé à partir des 3 « références » que le candidat aura sélectionnées, pour lesquelles les services ont été fournis au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025). // Ces références ne doivent pas être des prestations réalisées pour l'Institut national du cancer. // En cas de groupement, seulement 3 références au total doivent être fournies pour l'ensemble du groupement. Il ne s'agit donc, en aucun cas, de présenter 3 références par membre du groupement. Les 3 références produites sont appréciées au regard des 2 éléments d'évaluation suivants : 1. La capacité à traduire éditorialement les attentes du client, la pertinence de la création au regard des objectifs et sa cohérence avec les cibles. L'indication « supports réalisés et leur déclinaison Print et Web » sera utilisée pour l'analyse de cet item. 2. La capacité à traduire graphiquement les attentes du client (adéquation et pertinence de la création). Les indications « objet du marché à conclure par l'INCa », « description de la problématique et des objectifs du client », « description des cibles concernées par le support » et « supports réalisés et leur déclinaison Print et Web » seront utilisées pour l'analyse de cet item. Les références seront notées dans leur ensemble. Chacun des deux items d'évaluation est jugé sur 5 points en fonction de son niveau de pertinence, selon le barème figurant à l'article 10-4 du RAPC. Le maximum de points pouvant être obtenu, par candidat, est égal à 10 (2 items pour l'ensemble des références). Le candidat obtenant le plus grand nombre de points obtient la meilleure note, soit 10/10. Les autres candidats sont notés en proportion de leur écart par rapport à cette référence de notation selon la formule suivante : Note (sur 10) du candidat N = 10 * le nombre de points obtenus par le candidat N / nombre de points le plus élevé. La note sur 10 « capacités professionnelles » ainsi obtenue est ensuite pondérée par le coefficient affecté au critère, soit 80% (note sur 10*0,8).

The criteria will be used to select the candidates to be invited for the second stage of the procedure

Information about the second stage of a two-stage procedure:

Minimum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 3

Maximum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 3
The procedure will take place in successive stages. At each stage, some participants may be eliminated
The buyer reserves the right to award the contract on the basis of the initial tenders without any further negotiations

5.1.11. Procurement documents

Languages in which the procurement documents are officially available: French
Deadline for requesting additional information: 24/06/2026 17:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time
Address of the procurement documents: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_TGueWQKLyg

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required
Address for submission: www.achatpublic.com
Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French
Electronic catalogue: Not allowed
Variants: Not allowed
Deadline for receipt of requests to participate: 06/07/2026 17:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No
Electronic invoicing: Required
Electronic ordering will be used: no
Electronic payment will be used: yes

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

Framework agreement, without reopening of competition
Maximum number of participants: 3

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Cergy-pontoise (A la date d'envoi en publication du présent avis)
Information about review deadlines: - Référé précontractuel (art. L.521-1 et suivants du Code de justice administrative (CJA)) : depuis le début de la procédure jusqu'à la signature du marché (date de signature non incluse). Si le juge est saisi après la conclusion du marché, la requête est irrecevable. - Référé contractuel sous conditions (art. L. 551-13 et suivants du CJA) : 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du marché au Journal Officiel de l'Union européenne (JOUE) - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du marché ouvert aux tiers au marché susceptibles d'être lésés dans leurs intérêts, et pouvant être exercé dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (avis d'attribution). Modalités de consultation du marché public : Le marché public est consultable sur demande auprès de achat-public@institutcancer.fr dans le respect des dispositions du Code des relations entre le public et l'administration et notamment de son article L311-6.

Organisation providing additional information about the procurement procedure: Institut national du cancer
Organisation providing offline access to the procurement documents: Institut national du cancer
Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif de Cergy-pontoise (A la date d'envoi en publication du présent avis)
Organisation receiving requests to participate: Institut national du cancer
Organisation processing tenders: Institut national du cancer

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Institut national du cancer
Registration number: 18751277700033
Department: Institut national du cancer - Service Achats Marchés
Postal address: (à la date d'envoi en publication du présent avis) 52 AVENUE ANDRE MORIZET
Town: Boulogne-billancourt cedex
Postcode: 92513
Country subdivision (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)
Country: France
Contact point: Service Achats Marchés
Email: achat-public@institutcancer.fr
Telephone: 0141105000
Internet address: <https://www.cancer.fr/>
Information exchange endpoint (URL): https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_TGueWQKLyg
Buyer profile: <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

Roles of this organisation:

Buyer
Organisation providing additional information about the procurement procedure
Organisation providing offline access to the procurement documents
Organisation receiving requests to participate
Organisation processing tenders

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal administratif de Cergy-pontoise (A la date d'envoi en publication du présent avis)
Registration number: 17950702500015
Postal address: 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322
Town: Cergy-pontoise cedex
Postcode: 95027
Country subdivision (NUTS): Val-d'Oise (FR108)
Country: France
Email: greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr
Telephone: 0130173400
Fax: 0130173459
Internet address: <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>
Information exchange endpoint (URL): <https://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr>

Roles of this organisation:

Review organisation

Notice information

Notice identifier/version: c7477c4f-a6d0-4243-b54f-72e337721cdd - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 03/06/2026 10:58:32 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 383264-2026

OJ S issue number: 106/2026

Publication date: 04/06/2026